



MÉMO : 7
DATE : 7 novembre 2018
DE : Isabelle McCann
À : Clubs et entraîneurs du réseau Performance
Objet : **Compétition préparatoire de routines – décembre 2018**

Le présent mémo vise à vous communiquer des informations importantes au sujet du contenu et du déroulement de la compétition préparatoire de routines du réseau Performance qui se déroulera à Québec les 14, 15 et 16 décembre prochain.

CATÉGORIE 13-15 ANS

Habilités au sol – évaluation dans le cadre de la compétition

1. Position du carpé debout (préparation du barracuda)
2. Position du pont
3. Rotation ariane

Habilités en piscine – à faire dans vos clubs respectifs

1. 25m Battement sur le ventre à la surface
2. 25m Hélice
3. 200m Crawl
4. 200m QNI (optionnel)

La piscine où se déroulera la compétition étant une piscine de 50m sans pont, nous ne pourrions pas tenir les épreuves d'habiletés en piscine dans le cadre de la compétition.

Suite à la fermeture des inscriptions pour cette compétition, un fichier de compilation sera transmis à chacun des clubs participants pour la compilation des résultats de ces épreuves. Les épreuves 1 à 3 sont obligatoires alors que l'épreuve 4 est optionnelle.

Le fichier de compilation devra être transmis à la fédération par courriel **au plus tard le vendredi 7 décembre 2018** afin de confirmer l'admissibilité des athlètes à cette compétition.

Habilités en piscine – évaluation dans le cadre de la compétition

Les deux figures obligatoires (Ariane et Rio) seront exécutées par tous les athlètes devant un atelier composé d'entraîneurs et de juges.

Pour la figure **Ariane**, les deux positions qui seront évaluées seront la **première position grand-écart** et la **deuxième position cambrée de surface** selon les critères établis de la catégorie 13-15 ans dans le document « Compétition significative » de Natation artistique Canada en 2017-2018.

Pour la figure **Rio**, les deux positions/transitions qui seront évaluées seront la **position de la jambe de ballet simple** et la **conformité de la vrille 360°**. Pour la première position, selon les critères qui seront diffusés au début du mois de décembre et pour la vrille 360° selon la définition du mouvement de base du Manuel FINA.

Le fichier de compilation des résultats sera partagé avec les entraîneurs pour fins de rétroaction avec les athlètes et ne sera pas comptabilisé dans le résultat de l'épreuve spécifique de figures imposées qui se tiendra plus tard lors de la compétition.

Figures imposées

La fédération procédera à la pige de 2 groupes optionnels deux semaines avant le début de la compétition pour un total de 4 figures. Les figures seront exécutées en entier et les coefficients de difficulté seront utilisés pour le calcul du résultat.

Épreuves de routines

Pour cette compétition, les routines ne seront pas nagées en entier et devront respectés les limites suivantes :

Épreuve	Durée de la routine
Solo	1:10
Duo	1:25
Duo mixte	1:25
Équipe	1:45

Dans tous les cas :

- Une variation de +/- 10 secondes sera autorisée.
- L'entraîneur devra aviser l'arbitre au moment d'arrêter la musique (pas besoin de fichier de musique spécifique à cette compétition).

CATÉGORIES JUNIOR ET SENIOR

Épreuves d'éléments d'équipe

Les deux épreuves d'éléments d'équipe (Junior et Senior) seront offertes dans le cadre de la compétition. Le coefficient de difficulté propre à chacun des éléments sera utilisé pour le calcul du résultat.

Épreuves de routines

Pour cette compétition, les routines techniques seront nagées en entier.

Les routines libres ne seront pas nagées en entier et devront respectées les limites suivantes :

Épreuve	Durée routine technique	Durée routine libre
Solo	2:00	1:15
Duo	2:20	1:30
Duo mixte	2:20	1:30
Équipe	2:50	2:00
Combiné libre	s/o	2:00
Acrobatique	s/o	1:15

Pour les routines techniques :

- Une variation de +/- 15 secondes sera autorisée tel que prévu au règlement.
- L'entraîneur devra obligatoirement avisé l'arbitre lors de la réunion des entraîneurs si la routine n'est pas nagée en entier afin que les officiels puissent en être informés.
- Si la routine n'est pas nagée en entier, l'entraîneur devra aviser l'arbitre au moment d'arrêter la musique (pas besoin de fichier de musique spécifique à cette compétition).

Pour les routines libres :

- Une variation de +/- 10 secondes sera autorisée.
- L'entraîneur devra aviser l'arbitre au moment d'arrêter la musique (pas besoin de fichier de musique spécifique à cette compétition).

IMPORTANT :

Pour cette compétition seulement, l'inscription à l'épreuve de routine technique n'est pas obligatoire.

Chacun des entraîneurs a la responsabilité d'établir les objectifs à atteindre en lien avec la participation des athlètes à cette compétition préparatoire de routines et pourra, de ce fait, participer aux épreuves qui rencontrent les objectifs du plan annuel des athlètes.